



▶ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master 1 Droit public général vise à assurer aux étudiants une **spécialisation dans le domaine du droit public**.

Cette formation s'adresse à des **étudiants intéressés par les différentes branches du droit public, le droit public des collectivités territoriales et le droit public des affaires** notamment, et notamment à tous ceux souhaitant développer leur compétences professionnelles dans ces secteurs ou à destination de ces secteurs.

▶ ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

› **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.

› **Périodes d'examens** : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

▶ PROGRAMME DE LA FORMATION

Master 1

Semestre 1

- UE 1 - Droit des propriétés publiques (32h)
- UE 2 - Droit du contentieux administratif (32h)
- UE 3 - Droit de la vie politique (24h)
- UE 4 - Droit des contrats administratifs (24h)
- UE 6 - Droit de l'environnement (24h)
- UE 6 - Histoire du droit administratif (24h)

Semestre 2

- UE 1 - Droit du contentieux constitutionnel (32h)
- UE 2 - Droit de l'urbanisme (32h)
- UE 3 - Droit du service public et des administrés (24h)
- UE 4 - Droit de la fonction publique (24h)
- UE 5 - Droit de la responsabilité administrative (24h)
- UE 6 - Droit public des affaires approfondi (24h)

À noter : l'étudiant pourra réaliser des devoirs maison qui seront corrigés et notés. La note obtenue lors de l'examen terminal pourra alors être majorée, de 0,5 à 3 points, en fonction de la qualité des devoirs rendus.

▶ CONDITIONS D'ACCÈS

- › Le candidat doit être **titulaire d'une licence en droit** (ou équivalent).
- › **L'accès est sélectif ; la sélection se fait au regard du parcours du candidat, dans la limite de la capacité d'accueil** (la capacité d'accueil sera publiée en temps utile sur le site internet de la Faculté).
- › Il faut **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

▶ POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

La première année de master en droit s'obtient par la **validation de deux semestres** d'enseignement avec la possibilité de compenser entre eux les semestres 1 et 2.

L'objectif du master 1 Droit public général en enseignement à distance est de permettre, soit de **s'insérer directement dans la vie professionnelle** ou d'**opérer une reconversion professionnelle**, soit de **postuler en master 2** afin d'approfondir la spécialisation en droit public.

À noter : **aucun droit au redoublement ne peut être accordé ; aucun droit à la poursuite d'études en master 2.**

▶ CHIFFRES CLÉS

12 matières sur 2 semestres

320 heures de cours

▶ COMPÉTENCES VISÉES

La vocation de ce master est de former des **juristes publicistes bénéficiant de connaissances en droit public indispensables pour les professions associées** (carrières administratives accessibles par concours niveau licence ou master, professions salariées et libérales en lien avec l'activité de l'État, collectivités territoriales ou entreprises travaillant avec le secteur public).

Dans la continuité des pédagogies mises en place en licence, les enseignements et travaux proposés permettront également aux étudiants de **perfectionner leur raisonnement juridique et de développer leur capacité d'analyse**.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Claire-Anne MICHEL, Maître de conférences en droit privé

Scolarité du master :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr